

Tempérance: la maturité humaine du Bienheureux Chaminade

Ce ne sont pas les privations qui me font parler ainsi, car j'ai appris à me contenter de ce que j'ai. Je sais vivre de peu, je sais aussi être dans l'abondance. J'ai été formé à tout et pour tout ; à être rassasié et à souffrir la faim, à être dans l'abondance et dans les privations. Je peux tout en celui qui me donne la force. (Philippiens, 4, 11-13)

La vertu de tempérance consiste à maîtriser les pulsions et les désirs les plus instinctifs de l'homme par la raison et la volonté ; en ce sens, la tempérance est une arme puissante pour combattre les pulsions naturelles dans les domaines de la nourriture (gloutonnerie), de la sexualité (luxure), de l'argent (cupidité), de l'affirmation de soi sans compromis (orgueil) et de l'expression violente de ses pensées (colère), de la sensualité, de l'inconfort et de l'irresponsabilité dans son propre travail et ses propres devoirs (paresse) ; tout cela donne une vision dépréciée de soi-même qui nous fait détester la vie d'autres personnes dont nous pensons qu'elles possèdent ce que je n'ai pas reçu ou reconnu (envie). En ce sens, la tempérance est une vertu qui guérit et harmonise notre personnalité.

Le bienheureux Chaminade était un homme tempérant, doté d'une admirable maîtrise de soi. Parmi ceux qui le connaissaient, il avait une réputation « d'austérité » qui contrastait avec la sérénité inaltérable de son visage. Cependant, nous savons que Chaminade était un personnage bilieux et irritable ; mais en travaillant sur son caractère, il est parvenu à acquérir une parfaite maîtrise de soi. Tous ceux qui l'ont connu soulignent que la dignité de sa personne et de son apparence extérieure provenait de son intention d'imiter la modestie de Jésus-Christ et de son état de prière continue. C'est pourquoi il recommandait à ceux qui recherchaient sa direction spirituelle de s'efforcer à l'ascèse, à l'abnégation du moi, des manies et des vices acquis, afin de pouvoir – libérés de ces faiblesses humaines – pratiquer la prière et trouver la volonté gracieuse de Dieu en toutes choses.

Tous ceux qui l'ont connu confirment la grande *sobriété du prêtre Chaminade lors des repas*. Le matin, il prenait une tranche de pain au petit-déjeuner avec du vin, de l'eau et des fruits de saison ; le soir, un plat chaud et un dessert ; pas de

viande. Sa bonne, Marie Dubourg, à son service depuis la Révolution, lui prépare une bouteille de café pour la semaine. Ce n'est que dans les dernières années de sa vie qu'il s'est autorisé quelques écarts dans son régime alimentaire, rendus nécessaires par les infirmités de l'âge : « Si je ne descends pas prendre mes repas avec la trop petite communauté, c'est à raison de la rigueur de la saison [hivernale] et de quelques différences dans le [régime] qu'exigent mes infirmités », écrit-il au père Caillet le 16 janvier 1846.



Vue de la multitude de pèlerins présents sur la Place de Saint Pierre, au Vatican, le 3 septembre 2000, lors des béatifications des papes Pie IX et Juan XXIII, de l'évêque Tommaso Reggio, de l'abbaye Columba Marmion et du père Chaminade.

Le père Chaminade s'était habitué à la frugalité dans la clandestinité de la période de la Terreur révolutionnaire. Plus tard, pendant les trois années d'exil à Saragosse, il a vécu dans une grande pauvreté, devant travailler comme artisan pour gagner sa vie. Malgré son austérité personnelle, il enseignait que : « la pénitence extérieure doit être réglée non seulement par les forces corporelles,

mais par les inspirations de l'Esprit Saint [...] et cela est assuré par la prière, l'obéissance et l'union avec le Sacré-Cœur de Jésus pénitent ».

Sa force dans l'austérité et la pénitence était formidable. À l'âge de 65 ans, travailler jusqu'à dix heures du soir ne semblait pas une raison suffisante pour rompre le jeûne du carême et manger un morceau avant d'aller se coucher. *Sa capacité de travail et de concentration était incroyable.* Il veillait tard dans la nuit pour répondre à la correspondance et rédiger ses nombreux rapports, circulaires et règlements. Pour préparer la cause de béatification, 1525 lettres ont été cataloguées, en sept volumes ; outre les 73 circulaires aux religieux et religieuses marianistes, les projets de Constitutions et de règlements, les cahiers d'homélies et de conférences, les rapports aux évêques et au Nonce ; il a écrit à Mère Marie de la Conception : « Il y a longtemps que je me suis privé de lire les journaux ; je me fais rendre compte seulement de ce qu'il est absolument nécessaire de savoir » (11-III-1818).

Il est vrai que *la nature l'a doté d'une constitution physique robuste.* Il ne *faisait aucune distinction entre le froid et la chaleur*, portant toujours la même soutane, usée mais propre ; il ne portait jamais de manteau, et il n'y avait ni feu dans la cheminée ni chaufferette dans sa chambre, même s'il avait très froid. Chaque hiver, il attrape un gros rhume ; néanmoins, lors de ses visites dans les communautés d'Alsace et de Franche-Comté, il ne permet pas que sa chambre soit chauffée. À Courtefontaine, il a refusé une deuxième couverture pour y glisser ses pieds pour la nuit : « Gardons ces soins pour nos vieux jours », il avait soixante-quatorze ans !

Il n'y a qu'une seule habitude qu'il n'aime pas chez lui, celle de inhaler du tabac à priser ; elle semble avoir été conseillée par le médecin pour lutter contre les rhumes d'hiver. Une autre habitude, due à ses rhumes annuels habituels, était d'emporter un cautère pendant les mois d'hiver pour stériliser les ulcères causés par le mucus dans son nez.

Malgré ces faiblesses physiques, il s'était *complètement détaché des choses de la terre*, comme il l'exprimait à Louis Rothéa : « Quant à mes goûts personnels, je n'en ai que très peu, voire pas du tout. Toutes les chambres sur terre, les plus belles et les plus confortables, me semblent être des lieux d'exil ». En effet,

« condescendant avec les autres, il était dur avec lui-même, sobre, ennemi de toute sensualité. *Il pratiquait fréquemment des veilles et des jeûnes. Mais tout était mesuré et calculé : sa pose, sa démarche, ses gestes, sa contenance, ses paroles* ». Lorsqu'il était très âgé, il marchait très lentement parce que ses ongles de pieds s'enfonçaient dans sa chair ; mais il ne s'en est pas guéri pour faire pénitence.

Le père Chaminade possédait une *grande maîtrise de soi pour contenir ses émotions, à tel point qu'il était connu pour être impassible*. On raconte que lorsqu'il apprit l'incendie de la maison de Marast, il ne se plaignit pas ; au contraire, il s'exclama : « Il faut mieux servir le bon Dieu, le servir comme il veut être servi ». Le Père Joseph Fabriès raconte qu'il ne l'a jamais vu rire à gorge déployée, ni même rire, mais qu'il avait toujours la même expression souriante sur le visage, « tel était le calme d'une âme toujours maîtresse d'elle-même ». Dans ses relations avec les autres, *il n'était jamais irritable, son langage était mesuré*, afin de ne mortifier personne.

Comment le bienheureux Chaminade concevait-il l'ascèse ? Dans une lettre à Dominique Clouzet, il écrit que « la mortification doit s'étendre à tous les actes de notre vie ; elle doit être continuelle et en tout ». Il écrit à M. Claude Mouchet : « La mortification doit consister essentiellement à ne suivre aucun penchant de la nature corrompue. Puisque la Providence nous a imposé certains penchants, ne vous laissez pas entraîner par eux, même s'ils sont naturels et ordonnés par Dieu, comme manger, boire, dormir... Il doit les mortifier en se privant de ce qui est excessif ou désordonné, et les sanctifier en s'occupant de bonnes pensées pendant qu'il les pratique ».

Enfin, doté d'une forte volonté et pratiquant la mortification en toutes choses, le père Chaminade enseigne l'ascèse à ses religieux : il écrit à Dominique Clouzet : « Plus vous avez d'affaires, plus vous devez vous posséder ; plus vous avez besoin du triple silence intérieur que nous recommandons tant, c'est-à-dire, de l'imagination, de l'esprit et des passions » (28-I-1828). Et à la grande communauté de l'œuvre de saint Rémy, il enseigne qu'« observer les cinq silences, c'est être déjà très avancé dans la perfection ».

C'est pourquoi, lorsqu'il prêchait des retraites, M. Chaminade expliquait la nécessité pour la vie spirituelle personnelle et les avantages pour la

communauté religieuse de pratiquer l'abnégation dans la prière, dans les pénitences corporelles, imposées par les Constitutions ou volontaires, l'abstinence les jours de jeûne, la mortification de l'amour-propre, de l'orgueil, de la vanité, l'abnégation dans le travail et dans l'apostolat, le détachement du monde, nécessaire pour s'éloigner de la vie mondaine et pour pouvoir pratiquer le discernement au profit de la vie spirituelle et de l'apostolat.

Toutes les citations de cet article sont tirées des déclarations des témoins lors du procès de béatification et de canonisation du Serviteur de Dieu Guillaume Joseph Chaminade la *Positio super virtutibus*, Rome, 1929. Voir la Bibliothèque digitale de la Famille marianiste d'Espagne : <https://biblioteca.familiamarianista.es> ; voir également l'ouvrage d'Antonio Gascón, *Chaminade, un hombre de Dios. Retrato espiritual*, Madrid, SPM, 2021, p.67-73.